

Ras-le-bol

Urgence sécurité-tranquilité



Ras-le-bol



Philippe Martin, président du Conseil Départemental du Gers signe avec les maires concernés, la demande de déclassification des voies du "ras-le-bol".

"Je veux, à cet instant, saluer la présence parmi nous de plusieurs maires des communes traversées par les RD 924 et 931, ex route nationale 124. J'ai tenu à ce que ces élus puissent assister à notre séance afin de constater que nous partageons le même attachement qu'eux à la qualité de vie des habitants de leurs communes et la même détermination à faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers des multinationales du transport routier. Dans cette histoire, contre quoi nous battons nous ? Nous nous battons contre le fait que, depuis des années, la RN 124 et son prolongement par les RD 924 et 931 sont considérés par les groupes de transport routier comme une autoroute gratuite. Notre étude "origine destination" en apporte la preuve puisque 50 % des 1.000 camions qui empruntent quotidiennement cet axe sont en transit international. Plutôt que d'utiliser l'autoroute A64 Toulouse - Bayonne au sud, ou l'autoroute A62 au nord, ces poids lourds traversent, chaque jour, Manciet, Sainte-Christie, Nogaro, Arblade-le-Haut, Lanne-Soubiran, Luppé-Violles et Vergoignan avant de reprendre l'autoroute, à Barcelonne du Gers. Ces camions transnationaux, les nuisances, les dégâts répétés sur la voirie, l'insécurité des riverains, nous ne les supportons plus !"



"Aujourd'hui mes chers collègues, je vous propose de reprendre un peu de pouvoir en n'acceptant plus qu'un camion en transit international, parti d'Italie et à destination du Portugal, traverse de part en part notre Département pour ne pas s'acquitter de péage autoroutier, quitte à défigurer nos centres-bourgs, nuire à la qualité de vie des riverains et aggraver leur insécurité. Pour reprendre ce pouvoir, il y avait un préalable : déclasser les RD 924 et 931 jusqu'à présent labellisées "routes à grande circulation" (RGC), un classement qui nous empêchait - les maires comme moi - de prendre des arrêtés limitant le tonnage ou de réaliser des aménagements nécessaires de sécurité routière pouvant dissuader les transporteurs d'emprunter ces routes. Aujourd'hui même, en adoptant ce rapport, vous me permettez de signer immédiatement, et devant les maires concernés, la demande officielle de déclassement..."



"Pour autant, il est hors de question d'attendre la réponse de l'État à notre demande de déclassement pour agir. Voilà pourquoi à l'automne, si l'État n'a pas pris le décret de déclassement des RD 931 et 924, je réunirai les maires concernés et nous déciderons d'une action conjointe pour prendre des arrêtés de limitation du tonnage. J'avais dit que nous financerions une étude, nous l'avons financée. Je m'étais engagé à demander le déclassement de cet axe, c'est ce que je ferai cet après-midi, si vous m'y autoriser en votant ce rapport. S'il faut prendre des arrêtés pour ramener les sociétés de transport à la raison, alors nous le ferons."



Photos poids lourds Roland Houdaille